



# Secteur nettoyage

## La CGSLB vous souhaite la bienvenue au sein du secteur nettoyage !

La CGSLB est active dans les principales entreprises de nettoyage de notre pays, mais aussi dans les plus petites. C'est pourquoi nous participons à la procédure d'élaboration des conditions de travail et de rémunération ! Avec plus de 2 000 entreprises de tailles différentes et plus de 46 000 emplois, il s'agit d'un secteur important pour la Belgique (données ONSS Q2/2017).

Sans oublier que le secteur du nettoyage est très diversifié et comprend de nombreuses activités dans divers « environnements de travail », qui sont exécutées par un personnel spécialisé et très bien formé.

En raison de la diversité et de la nature des activités, une **formation** correcte et continue est indispensable, non seulement pour le travail à effectuer, mais aussi pour l'aspect **sécurité**. Voilà pourquoi un **syndicat** peut s'avérer utile. En tant que **représentant du CPPT** (Comité pour la Prévention et la Protection au Travail), vous veillez à la sécurité de vos collègues, pour qu'ils puissent exécuter leur travail en toute sécurité !

Et bien entendu, toutes ces compétences (spécifiques) doivent être correctement « valorisées ». Ici aussi, le **représentant CGSLB** va faire attention à ce que tous les travailleurs reçoivent le bon salaire et les bonnes indemnités. En tant que **délégué syndical**, vous négociez les conditions de travail et de rémunération de vos collègues directement avec l'employeur !

Si vous êtes le **représentant au sein du Conseil d'entreprise** (CE), vous avez accès aux informations économiques, sociales et financières de l'entreprise, et vous pouvez dès lors participer de manière indirecte à la politique (socio-économique) de votre entreprise. Pour vous aider dans ces missions, vous pouvez compter sur le soutien des différents **services de la CGSLB**.

Au niveau de **l'entreprise**, lorsque vous avez des questions, vous pouvez vous adresser à votre délégué, ou à votre **secrétaire permanent**, et pour toute question concernant votre **secteur**, votre personne de contact est le **Responsable Sectoriel National (RSN)**. Pour le secteur du nettoyage (CP 121), il s'agit de :



**Bart De Crock**

Boulevard Poincaré 72-74

1070 Bruxelles

tél. 02 558 51 50

fax 02 558 51 51

e-mail [bart.de.crock@cgsלב.be](mailto:bart.de.crock@cgsלב.be)

Quel est le rôle du RSN ? Il assume principalement un rôle de **coordinateur**. Le RSN est donc principalement chargé des tâches suivantes : l'organisation de la concertation avec les délégués au niveau de l'entreprise et au niveau sectoriel, les groupes d'intérêts, groupes de travail... avec les secrétaires **CGSLB**, au niveau national et régional, l'organisation d'actions sectorielles syndicales, la rédaction de cahiers de revendications...

Mais il doit également suivre le contexte **européen et international**. Pour ce faire, le **Syndicat libéral** a des mandats au sein d'UNI Europe et UNI Global Union et nous essayons de former un front syndical contre les multinationales et les entreprises transfrontalières. De plus en plus de dispositions viennent de l'Europe, aussi sur le plan social et du droit du travail.

Afin d'aboutir à une décision, un avis motivé et/ou à la formulation de points de vue, un échange est nécessaire entre le Responsable sectoriel national, les délégués et les membres du secteur. Vous pouvez apporter votre pierre à l'édifice en devenant membre, militant ou délégué de la **CGSLB**.

En vous présentant comme candidat pour les élections sociales, vous bénéficiez d'une **protection juridique** contre le licenciement. Pour vous épauler dans cette tâche de délégué, le **Syndicat libéral** propose un large éventail de formations. Nous mettons aussi des informations et de la documentation à disposition de tous les membres du secteur, sans oublier les **publications spécifiques** au secteur du nettoyage que nous actualisons régulièrement (souvent après les négociations sectorielles). Tous les militants ont par exemple accès au **guide des CCT de la CP 121** et au **Manuel du Travailleur**.

Pour les membres de la **CGSLB** du secteur du nettoyage, nous disposons de notre **propre brochure sectorielle**. De plus, en tant que membres, vous êtes avertis régulièrement des modifications de la réglementation et de l'actualité grâce aux « **Flashs infos** », et à la rubrique « actualités » de notre site internet, mais aussi grâce à notre mensuel, le « **Librement** ».

Vous êtes intéressés ? Vous voulez en savoir plus sur le **travail syndical** ? N'attendez plus, prenez contact avec un secrétaire permanent ou un collaborateur d'un secrétariat de la **CGSLB** ou encore avec un délégué CGSLB au sein de votre entreprise. Vous trouverez toutes les adresses des secrétariats dans cette farde d'accueil ou sur le site [www.cgslb.be](http://www.cgslb.be).

Sincères salutations syndicales,

**Bart De Crock**  
Responsable Sectoriel National



## Autres liens intéressants

(que vous retrouverez également sur le site)

**Mon secteur** → Services aux entreprises  
[www.cgslb.be](http://www.cgslb.be)

**Fonds social**  
[www.fsend-sfsoo.be](http://www.fsend-sfsoo.be)

**Centre de formation**  
[www.ocs-cfn.be](http://www.ocs-cfn.be)

**Concertation sociale** → Conventions collectives de travail (CCT) → Recherche CCT → CP 121  
[www.emploi.belgique.be](http://www.emploi.belgique.be)

**Union générale belge du Nettoyage**  
[www.absugbn.be](http://www.absugbn.be)

**Votre liberté, votre voix**